

Se prémunir du piratage des contenus (vidéo, musique, film, photo)

Protégez-vous du plagiat et de la contrefaçon

→ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation Se prémunir du piratage des contenus permet de:

Rappeler les fondamentaux du droit de la propriété intellectuelle en matière d'atteinte aux droits d'auteur.

Acquérir les réflexes pour faire valoir ses droits et protéger le patrimoine de l'Entreprise.

Identifier les professionnels compétents pour établir la preuve de la contrefaçon et obtenir réparation.

→ Site web / Réf : C1364

→ **CATÉGORIE**
Fondamentaux

→ **VOTRE CONSEILLER DE FORMATION**
Jeanine NDOUR / Tél. 01 49 83 32 28
jndour@ina.fr

DURÉE
1 JOUR

EFFECTIFS
8 pers.

Publics concernés

Producteurs audiovisuels, musicaux et cinématographiques, responsables et chargés de communication. Responsables marketing et responsables commerciaux.

Prérequis

Aucun.

Issy
> le 08/11/2019

Session intra sur demande

PRIX NET
DE TAXE
650 €



FORMATEURS

Avocat à la cour, docteur en droit, spécialiste en droit de la propriété intellectuelle.

CONTENU

- Rappel des fondamentaux de la propriété intellectuelle.
- Établissement de l'antériorité des droits auprès des Sociétés d'auteurs et démonstration de l'existence des droits invoqués.
- Établissement de la preuve de la contrefaçon et sollicitation des huissiers, experts, avocats et tribunaux compétents.
- Compréhension des usages et des méthodes de règlement des conflits à l'amiable.
- Procédures contentieuses.
- Réparation du préjudice, obtention de dommages et intérêts.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Présentation interactive des problématiques concernées.
- Atelier collaboratif en sous-groupes.

MATÉRIELS UTILISÉS

- Salle de cours.

POUR PROLONGER CETTE FORMATION

- Approfondir les droits d'auteur, les droits voisins et le droit à l'image (C0017)
- Les droits musicaux de A à Z (C0013)
- Droit de l'internet et des usages numériques (C1361)